

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE
DESJARDINS DE L'EST DE L'ABITIBI, TENUE PAR MODE VIRTUEL, LE MERCREDI 9
AVRIL 2025 À 18 H 30.**

PRÉSENCES

Mme Genevieve Larche, présidente du Conseil d'administration
M. Pascal Massicotte, président du Comité Mise en candidature

DIRECTION GÉNÉRALE

M. Denis Girard, directeur général
M. Frédéric Bergeron, directeur soutien à la direction générale
Mme Ouïam Clak, adjointe à la direction générale
Mme Valérie Ciarciello, Conseillère en communication

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1. Mot de bienvenue

Mme Valérie Ciarciello se présente et souhaite la bienvenue à cette Assemblée générale annuelle, présentée en mode virtuel. Elle laisse la parole à Mme Genevieve Larche.

Mme Genevieve Larche souhaite la bienvenue à tous les membres de notre Caisse présents en direct. Elle salue également tous les administrateurs, les membres honoraires et les employés de la Caisse.

1.2. Message du président du Mouvement Desjardins M. Guy Cormier

Mme Valérie Ciarciello invite les membres à regarder une courte vidéo de M. Guy Cormier, président et chef du mouvement Desjardins, préparée pour cette occasion.

**2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE PRÉSENTATION ET
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2. 1. Règles pour participer à l'AGA

Mme Valérie Ciarciello rappelle aux membres en ligne que seuls les sujets mentionnés dans l'avis de convocation pourront faire l'objet de présentations et d'informations au cours de la présente Assemblée, et que seul un membre de plein droit de la Caisse, admis depuis au moins 90 jours, pourra proposer ou appuyer une proposition ce soir. Il en va de même pour l'exercice de vote durant la période de 4 jours prévue après l'Assemblée.

Mme Ciarciello invite les membres à regarder une courte vidéo qui précise à l'Assemblée quelques règles de fonctionnement afin d'en assurer le bon déroulement.

2. 2. Nomination des personnes scrutatrices.

Étant donné que nous aurons à effectuer des votes secrets, Mme Genevieve Larche, présidente, recommande à l'Assemblée de nommer Mme Ouïam Clak et M. Frédéric Bergeron, personnes scrutatrices.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'accepter la recommandation.

Il est adopté à l'unanimité que Mme Ouïam Clak et M. Frédéric Bergeron, soient nommées personnes scrutatrices pour toute la durée de l'Assemblée.

2. 3. Adoption de l'ordre du jour.

Mme Genevieve Larche fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'Assemblée.
 - 1.1. Mot de bienvenue.
 - 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'Assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 4 avril 2024
3. Retour sur l'année 2024
 - 3.1. Rapport du Conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)(vote en différé)
 - 5.2. Élection des membres du Conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du Comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par acclamation
 - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'Assemblée.

Mme Genevieve Larche demande une proposition pour accepter l'ordre du jour.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'accepter l'adoption de l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

2. 4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 4 avril 2024.

Étant donné que le projet du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 4 avril 2024 a été mis à la disposition des membres au préalable, Mme Genevieve Larche, demande une proposition pour son adoption.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'accepter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 4 avril 2024.

Adoptée à l'unanimité.

3. **RETOUR SUR L'ANNÉE 2024.**

3. 1. Rapport du Conseil d'administration.

Mme Genevieve Larche débute par la présentation des membres du Conseil d'administration.

- Mme Lynda Dionne, vice-présidente
- M. Xavier Beaulieu-Brossard, secrétaire
- M. Vincent Adam-Grenier
- Mme Sabrina Ben Hassouna
- Mme Annick Bussière
- M. Pierre Cécire
- Mme Nancy Chicoine
- Mme Andréanne Gonthier
- Mme Isabelle Lord
- M. Pascal Massicotte
- M. Michel Rochon
- M. Pierre Van Eeckhout
- Mme Alexandra Béchar, jeune administratrice de la relève

Mme Larche poursuit la présentation du rapport en soulignant les principales initiatives de la Caisse, durant la dernière année, pour poursuivre son engagement auprès des membres et clients :

- En 2024, nous avons procédé à la transformation de 2 centres de service (Malartic et Barraute) ainsi qu'une modification des heures d'ouverture du centre de services de Lebel-sur-Quévillon ;
- Nous continuons à offrir un accompagnement personnalisé pour aider les membres avec les solutions numériques ; (le code QR pour la prise des rendez-vous, au siège social et au centre de services de Senneterre, en est un bon exemple pour les transactions automatisées et autonomes) ;
- Nous avons réalisé un appel de projets s'adressant aux organismes qui souhaitaient réaliser un projet structurant afin de lutter contre les enjeux de développement durable sur notre territoire, soit : Barraute, Lebel-sur-Quévillon, Malartic, Senneterre et Val-d'Or. Nous avons accepté cinq projets représentant un projet par secteur.

3. 2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Mme Genevieve Larche présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques de la Caisse pour la dernière année :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- Aucun contrat n'a été octroyé aux personnes visées par le Code au cours de l'année.

3. 3. Rapport financier

Mme Genevieve Larche invite les membres à regarder une courte vidéo présentant les faits saillants du rapport financier de la Caisse, pour l'année 2024. La situation financière de notre Caisse est en très bonne position pour le dernier exercice.

Les points marquants soulignés dans cette capsule vidéo:

- 29 861 membres accompagnés en 2024;
- Un volume d'affaires de 2.89 G\$ (une hausse de 8.3 %);
- Le total de l'Actif est de 1.28 G\$ (une hausse de 10.7 %);
- Le total du Passif est de 1.11 G\$ (une hausse de 11.1 %);
- Le total de l'Avoir est de 167.7 M\$ (une hausse de 8 %) ;
- Excédents d'opérations totalisant 26.53 M\$ (une hausse de 13.8 %).

Mme Denis Girard demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires et aucune question n'est posée.

3. 4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Mme Valérie Ciarciello présente le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les autres engagements dans le milieu. À cet effet, elle invite les membres à regarder une courte capsule vidéo qui présente le montant investi en 2024 en dons, en commandites et en Fonds d'aide au développement dans le milieu ainsi que les projets porteurs qui en ont bénéficié.

Les points marquants soulignés dans cette capsule vidéo :

- Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) a permis aux membres de la Caisse de contribuer au développement durable des communautés. En 2024, ce sont 358 904 \$ qui ont été remis aux organismes entre autres;
 - 194 125 \$ en Éducation;
 - Mouvement sportif Intrépides
 - Mouvement sportif l'Express
 - Mouvement sportif Le Tremplin
 - Lieu extérieur d'enseignement FUQAT
 - Mes finances Mes choix

- 67 000 \$ en santé et saines habitudes de vie;
 - Centre multifonctionnel Serge Savard à Landrienne
 - Fondation du centre hospitalier de Val-d'Or
 - Complexe Boutin à St-Marc-de-Figuery
- 40 779 \$ en développement économique, emploi et entrepreneuriat;
 - Carrefour de la Vallée-de-l'Or (un jardin à l'année)
 - Créavenir
 - Chambre de commerce de Val-d'Or
 - Microcrédit
- 57 000 \$ en engagement social et humanitaire
 - Projet Intergénérationnel de Barraute (Parc d'activité)
 - Comité Lebel de l'environnement (un rucher)
 - Parc des chevaliers à Lebel-sur-Quévillon
 - Maison de la famille à Senneterre (la cultifamille)
- Les dons et commandites : En 2024, ce sont 120 364 \$ qui ont servi à dynamiser notre milieu. Quelques organismes et projets ont été soulignés :
 - Le Marché public de Val-d'Or;
 - Concours de la relève du Festival de l'Humour de L'Abitibi-Témiscamingue;
 - Bourses d'études dans toutes les institutions d'enseignement;
 - Festival de musique, Trad;
 - Festival Harricana de Vassan;
 - Festival western de Malartic;
 - Course à pied à Malartic et à Senneterre;
 - Galas des entreprises à Malartic, Senneterre et Val-d'Or;
 - Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue;

En résumé, un montant total de 479 268 \$ a été investi dans la communauté en 2024.

Mme Genevieve Larche souligne également que cette année dans le cadre d'un exercice triennal, le Conseil d'administration de la Caisse a adopté un nouveau Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté. Nous souhaitons nous donner une vision de notre engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse et des membres du Conseil d'administration.

Le nouveau Plan d'engagement et de proximité nous a permis de réévaluer nos priorités d'investissement pour nous assurer que l'engagement de la Caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté. Les priorités d'investissement sont donc spécifiques à notre Caisse et représentent des enjeux socioéconomiques de notre communauté.

Mme Larche rappelle aux membres que la Caisse possède une politique de contribution (rendue publique sur le site Internet de la Caisse). Cette politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites. Elle présente nos priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Mme Valérie Ciarciello demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires.

Des membres félicitent la Caisse pour les bons résultats et pour sa croissance en volume d'affaires.

N'ayant aucun autre commentaire ou question, Mme Valérie Ciarciello poursuit l'Assemblée.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE :

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)(vote en différé)

Mme Valérie Ciarciello invite les membres à regarder une courte capsule vidéo qui explique la ristourne.

M. Denis Girard présente et explique la proposition sur le partage des excédents annuels nets, avant ristournes aux membres, qui se chiffrent à 13,739 M\$.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS			EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres			13 739
Virements réglementaires et autres ajustements			(1 033)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value¹		(1 831)	
• Autres éléments du résultat		534	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024		265	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)		(1)	
Solde des excédents à répartir			12 706
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM			(2 069)
• Ristourne		(2 420)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne		630	
• Affectation au FADM		(279)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)			0
Affectation à la réserve générale			(10 638)
Solde des excédents à répartir			0

FADM

Fonds d'aide au développement du milieu

RRE

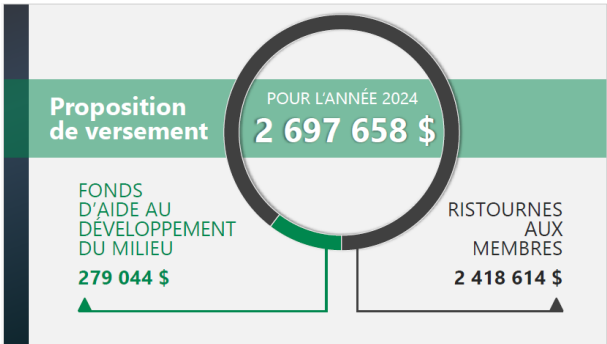
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

Mme Genevieve Larche poursuit en présentant et en expliquant la recommandation du Conseil d'administration concernant la façon de répartir les excédents.

Pour l'année 2024, le Conseil d'administration propose de répartir la ristourne totale de 2 697 658 \$ de la façon suivante :

- 279 044 \$ pour le Fonds d'aide au développement du milieu.
- 2 418 614 \$ pour les ristournes aux membres.



Mme Genevieve Larche demande à l'Assemblée s'il y a des questions ou des commentaires sur la proposition et aucune question n'est posée.

Mme Genevieve Larche, demande le vote sur la proposition.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'accepter le projet de répartition des excédents pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 comme recommandé par le Conseil d'administration.

Mme Valérie Ciarciello souligne que la proposition de l'Assemblée, recommandée par le Conseil d'administration et la direction générale concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

5.2. Élection des membres du Conseil d'administration.

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection.

Mme Genevieve Larche présente les officiers sélectionnés pour la période d'élection.

Présidente d'élection : Mme Genevieve Larche présidera l'élection et animera le déroulement de la période d'élection.

Secrétaire d'élection : Mme Ouiam Clak, adjointe à la direction générale, agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2. Rapport du Comité de mise en candidature.

Mme Valérie Ciarciello débute en soulignant la démarche du profil collectif enrichi et son importance afin que le Conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter les intérêts des membres et s'assurer que la Caisse soit bien gérée.

Mme Genevieve Larche invite M. Pascal Massicotte, président du Comité de Mise en candidature, à présenter le rapport du Comité.

M. Pascal Massicotte présente le rapport du Comité de Mise en candidature. Il souligne que l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 21 jours, à partir du 20 janvier 2025 de la façon suivante:

- Affichage dans tous nos établissements ;
- Diffusion sur nos canaux virtuels ;
- Affichage dynamique sur les écrans en Caisse ;
- Publicité dans les journaux ; le citoyen et de Lebel-sur-Quévillon ;
- Diffusion d'une publicité à la radio ;
- Affichage sur le panneau multimédia de la Ville de Malartic.

Pour l'Assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler et la Caisse a reçu 5 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi*, le *Règlement intérieur de la Caisse* et le *Code de déontologie* de Desjardins.

Comme indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, le Conseil d'administration était plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif:

5 Postes à pourvoir :

- 1 poste pour : **Secteur Universel** (la province du Québec)
- 1 poste pour : **Secteur de Barraute**
- 1 poste pour : **Secteur de Lebel-sur-Quévillon**
- 1 poste pour : **Secteur de Senneterre**
- 1 poste pour : **Secteur de Val-d'Or et Malartic**

Profils recherchés :

- Idéalement des personnes ayant des compétences en **gestion financière ou en comptabilité**. Les compétences en **développement durable ou en communication** seront également considérées comme atout ;
- Idéalement **2 hommes** et **3 femmes** pour atteindre la parité. Les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature ;
- Idéalement des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 1 membre de 18 à 34 ans, 1 membre de 35 à 49 ans, 2 membres de 50 à 64 ans et 1 membre de 65 ans et plus ;
- Et également des personnes représentant la diversité ethnoculturelle.

M. Pascal Massicotte souligne qu'un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la Caisse et qu'il est disponible également à la Caisse sur demande.

5.2.3. Élection par acclamation.

Mme Genevieve Larche poursuit le point en présentant les personnes candidates éligibles à la fonction de membre du Conseil d'administration cette année. Étant donné que nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler. Elle déclare alors élus, en tant que membres du Conseil d'administration:

Pour le secteur de Lebel-sur-Quévillon :

Mme Sabrine Ben Hassouna

Pour le secteur de Val-d'Or- Malartic :

M. Pierre Cécire

Pour le secteur de Senneterre :

Mme Nancy Chicoine

Pour le secteur Universel :

Mme Lynda Dionne

Pour le secteur de Barraute :

Mme Isabelle Lord

Mme Genevieve Larche félicite les administrateurs pour leur réélection.

5.3. **Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats.**

Mme Valérie Ciarcello souligne des précisions concernant l'exercice du vote et l'annonce des résultats après la période de votation de 4 jours. L'exercice de vote commence la journée même de l'Assemblée, à minuit, et la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 13 avril 2025. Seuls les membres de plein droit pourront voter.

Pendant la période de votation de 4 jours :

- La réécoute de l'Assemblée de ce soir sera possible par le biais du lien accessible sur le site Internet de la Caisse;
- Toute la documentation de référence sera également disponible sur le site Internet et sur demande auprès de la Caisse.

Il y aura 2 moyens simples de voter, soit par AccèsD Internet et AccèsD mobile.

La présidente précise que la publication des résultats de votes mettra officiellement fin à l'Assemblée générale annuelle. À moins d'un vote négatif, le processus devra être repris une seconde fois.

Dans les 48 heures après la période de votation de 4 jours, la Caisse sera informée des résultats des votes qui seront alors publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'Assemblée générale annuelle de ce soir, à moins d'un vote négatif.

Dans le cas d'un vote négatif sur les propositions, l'Assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Mme Genevieve Larche profite de l'occasion pour remercier tous les membres pour leur participation à cette Assemblée virtuelle ainsi que pour leur confiance. Elle remercie également tous les administrateurs, Mme Kathleen Bourassa (ancienne administratrice du secteur de Lebel-sur-Quévillon, qui a quitté notre Conseil d'administration en 2024, pour ses années d'implication avec nous) et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien et toute l'équipe qui l'accompagnait ce soir pour le bon déroulement de l'Assemblée.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le Conseil d'administration:

➤ **Proposition sur la répartition des excédents annuels**

96,99 % (soit 451 votes) des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée

Les résultats ayant été publiés sur le site et disponibles auprès de la Caisse, l'Assemblée générale est officiellement levée le 14 avril 2025 à 10h00.

Genevieve Larche, présidente

Xavier Beaulieu-Brossard, secrétaire